



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 27 août 2025

RESSOURCES EN EAU

Au regard des déficits pluviométriques du début d'année, les quelques pluies et orages rencontrés localement en Bretagne en juillet et début août n'ont pas permis des apports suffisants pour alimenter les masses d'eau et ressources stockées. Cela implique le maintien voire le renforcement des mesures visant à préserver la ressource en eau, sur les différents bassins versants du territoire breton.

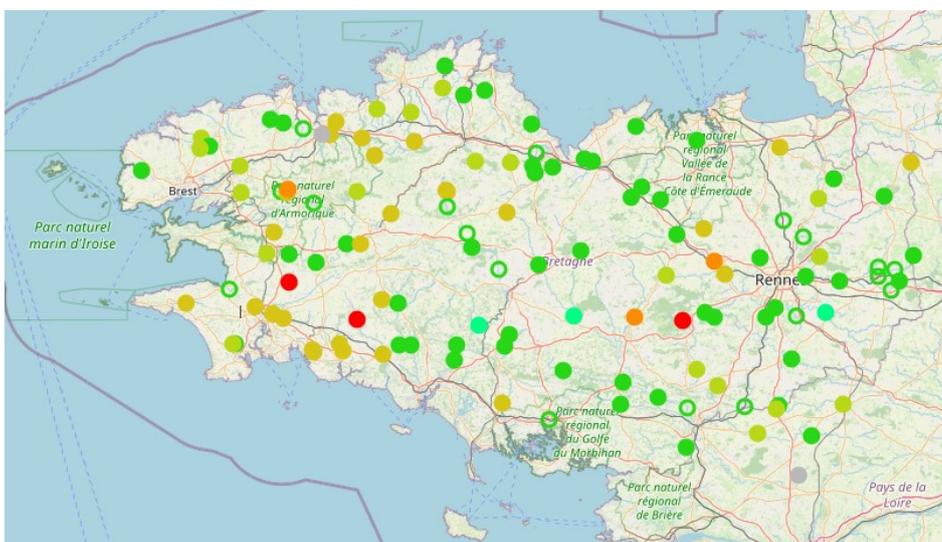
UN ÉTÉ GLOBALEMENT SEC AVEC DES PLUIES LOCALISÉES PARFOIS IMPORTANTES

Le mois de juillet a été globalement sec mis à part des séquences orageuses entre le 18 et le 23 juillet. Pendant cette période, des cumuls de pluie importants ont été observés localement dans la moitié est de la région. La tendance du mois d'août est similaire, avec notamment des orages très intenses dans le secteur de Loudéac le 19 août mais un cumul pluviométrique qui reste très limité dans d'autres territoires.

Il en résulte un bilan mensuel très contrasté de part et d'autre d'un axe Auray – Saint Briec, globalement déficitaire à l'ouest dans la continuité des mois précédents, et globalement excédentaire à l'est, en rupture avec la situation antérieure. Le bilan des pluies "efficaces" (c'est-à-dire, la différence entre les précipitations et l'évapotranspiration), qui contribuent réellement à alimenter les milieux aquatiques et à recharger les nappes souterraines, présente la même disparité géographique.

DES PLUIES INSUFFISANTES POUR RECHARGER DURABLEMENT LES EAUX DE SURFACE

Du fait des spécificités géologiques de la Bretagne, l'approvisionnement en eau dans la région repose majoritairement sur les eaux de surface. Or les pluies de juillet ont pu avoir un effet bénéfique sur ces ressources, mais uniquement sur certains cours d'eau du territoire. En outre, celui-ci s'estompe rapidement, faute de pluies régulières pour entretenir les écoulements.



De nombreux cours d'eau présentent donc à ce jour des débits faibles à très faibles, proches des références quinquennales voire décennales sèches.

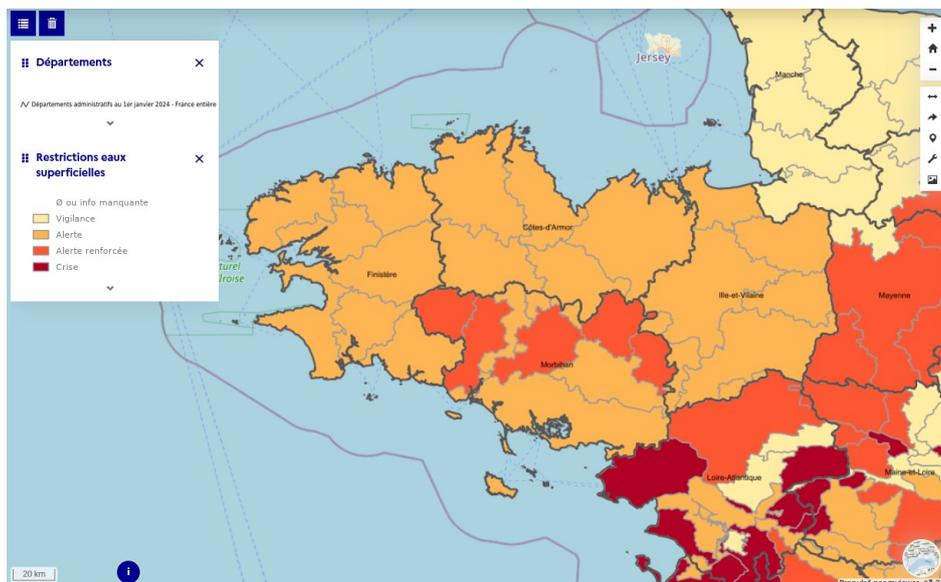
Concernant les réserves d'eau en surface, les pluies de juillet ont permis de ralentir la diminution des volumes d'eau stockés en Ile-et-Vilaine, sans pour autant permettre de reconstituer les stocks. Quelques points de tension pourraient apparaître prochainement, notamment dans le Finistère, du fait de remplissages initiaux incomplets liés aux déficits de pluie rencontrés depuis le début de l'année.

MESURES DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

En cas de sécheresse, 4 niveaux de gravité permettent de déterminer les mesures à mettre en place : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise. Au regard de la situation actuelle et des perspectives de pluviométrie dans les prochains jours, la tendance est au renforcement des mesures sur différents bassins versants bretons.

Au cours de la première quinzaine d'août, de nouvelles mesures ont ainsi été adoptées :

- **Finistère** : passage du stade vigilance au stade alerte le 8 août.
- **Côtes d'Armor** : niveau alerte mis en place depuis le 13 août, avec une tendance à l'aggravation de la situation jusqu'aux pluies du 19 août dont les apports effectifs aux eaux de surface sont en cours d'évaluation.
- **Morbihan** : alerte renforcée depuis le 12 août sur les bassins de l'Ellé, du Scorff et de l'Evel à l'ouest du département, ainsi que sur les bassins de l'Aff et de l'Yvel à l'est, maintien du niveau alerte sur le reste du département (mis en place depuis le 17 juillet).
- **Ile-et-Vilaine** : alerte renforcée depuis le 20 août sur les secteurs du Semnon, de l'Aff et la Chère, maintien du niveau alerte sur le reste du département (mis en place depuis le 11 juillet).



Suivez l'évolution de la situation hydrologique sur
https://geobretagne.fr/mviewer/?config=/apps/situation_hydro/config.xml

POUR EN SAVOIR PLUS

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bretagne, service déconcentré des ministères en charge de la transition écologique et de l'aménagement du territoire, réalise un bilan hydrologique régional détaillé, de façon mensuelle pendant les périodes de sécheresse.

Vous pourrez le retrouver sur le site internet de la DREAL Bretagne : <https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r2268.html>

Service du cabinet
Pôle communication interministérielle

Tél : 02 21 86 20 71
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Astreinte communication interministérielle
En semaine à partir de 18 h et le week-end

Tél : 06 79 78 73 41
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr